

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

10 décembre 2019 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21542Cc, 21619Cb, 21624Hc, 21701Cd, 21712Cb, 21713Mc, 21714Mc, 21715Cd, 21716Cc et 21741Cc, R.C.A.2V.Q. 257 (Omnibus boulevard Lebourgneuf - Pierre-Bertrand)*
 - 4.2 Liste des virements budgétaires
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Renouvellement des mandats de 5 membres du comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement des Rivières, désignation du président, du vice-président, du secrétaire et de son suppléant pour la période du 10 décembre 2019 au 9 décembre 2021 - GT2019-251
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Versement de subventions à divers organismes pour un montant totalisant 15 000 \$, en soutien au fonctionnement et aux actions de trois (3) tables de concertation pour l'année 2019 - LS2019-421
 - 7.2.2 Autorisation de l'ajustement au montant prévu de la compensation financière du Programme Vacances-Été 2019 de Loisirs Vanier pour un montant de 10 702,93 \$ - LS2019-443
 - 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-282 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Bélanger, quartier Vanier - District de Vanier-Duberge - TM2019-289
 - 7.4 Autre
8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 4545, avenue Gobert
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 4545, avenue Gobert - GT2019-240
 - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation

mineure pour la propriété située au 2295, rue De Villemure

8.2.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 2295, rue De Villemure - GT2019-239

8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 475, rue Desrochers

8.3.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 475, rue Desrochers - GT2019-250

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

10.1 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21542Cc, 21619Cb, 21624Hc, 21701Cd, 21712Cb, 21713Mc, 21714Mc, 21715Cd, 21716Cc et 21741Cc*, R.C.A.2V.Q. 257 (Omnibus boulevards Lebourgneuf et Pierre-Bertrand) - district Neufchâtel-Lebourgneuf - A2DA2019-041

10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21542Cc, 21619Cb, 21624Hc, 21701Cd, 21712Cb, 21713Mc, 21714Mc, 21715Cd, 21716Cc et 21741Cc*, R.C.A.2V.Q. 257 (Omnibus boulevards Lebourgneuf et Pierre-Bertrand) - district Neufchâtel-Lebourgneuf - A2DA2019-041

11. Adoption des règlements

11.1 *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22114Cb*, R.C.A.2V.Q. 258 - (4495 à 4535, boulevard Wilfrid -Hamel) - District électoral des Saules - A2DA2019-045

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Danielle Tremblay

P.S. Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le 28 janvier 2020, à 17 h 30, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, au 330, rue Chabot, Québec